BOISSET INFOS

Bulletin Municipal de Boisset-les-Prévanches

N° 8 - 1er Septembre 2007





Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voilà notre 8ème bulletin municipal. Bien sûr vous n'y trouverez qu'un résumé d'informations et des actions menées par le Conseil Municipal et pour certaines avec l'aide du Conseil Général et de la CAPE que nous remercions, mais le Conseil Municipal et moi-même souhaitons continuer pour que le village progresse et qu'il y fasse bon vivre. Je resterai toujours à votre écoute.
Bien vivre avec **civisme**, c'est-à-dire avec dévouement de soi-même pour la collectivité.
Des Buis-Prévanchais en ont fait la preuve vis-à-vis de leurs voisins, ou en fleurissant et en entretenant certaines parties du village. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin ainsi que nos annonceurs qui nous permettent de l'éditer grâce à leur participation financière.
Nicole BARBIER, notre assistante/secrétaire de mairie, va prendre sa retraite mi octobre.
Je voudrais, au nom de tous les habitants, la remercier pour ces trente années passées au service de la commune et pour ses compétences, sa gentillesse et son écoute pour tous. Nous lui souhaitons une heureuse retraite et espérons bien que de temps en temps elle viendra nous dire un petit bonjour.
Elle sera remplacée par Mme Evelyne DALON du Plessis-Hébert à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

Nicole DELATRE

Collecte des ordures ménagères et sélective

Boisset-les-Prévanches : le jeudi

●

Ne pas oublier de sortir les bacs la veille au soir.

Le jour de collecte est reporté au lendemain sur l'ensemble de la semaine à partir du jour férié.

●

Ramassage des encombrants

2e semestre 2007

Mardi 4 décembre 2007

Nuisances sonores

Pour les activités nécessitant du matériel bruyant (tondeuses, bétonnières, motoculteurs, ponceuses, scies à bois...), respectez le repos du week-end ! Ces activités sont autorisées :
*Les samedis de **9 h à 12 h et 14 h à 19 h, interdits les dimanches et jours fériés.***
Les autres jours aux heures ouvrables.

Jeunes, respectez la tranquillité des habitants et utilisez vos petites motos à bon escient sans les faire "pétarader" dans le village jusqu'à tard le soir.

QUADS : Promenez-vous dans les chemins de campagne, mais pas trop tôt, ni trop tard.

IMPORTANT : pour tous travaux : constructions - transformation - aménagement - abris de jardin garage - clôtures - portails - plantations - venez consulter le PLU à la mairie aux heures d'ouverture : le lundi et le mardi de 16 h à 18 h 30 - le vendredi de 10 h à 12 h - Tél. 02 32 36 83 97

Les maires autorisés à rappeler à l'ordre un administré

Le Sénat a voté, le 19 septembre 2006, le droit pour les maires d'effectuer un "rappel à l'ordre" à l'encontre de l'auteur de faits "susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques" dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la délinquance. Aux termes de l'article adopté, il est stipulé que, "lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques, le maire peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publique".

FUNERAIRE

Un meilleur encadrement de la destination des cendres est fixé par le décret du 12 mars 2007 relatif à la protection des cendres funéraires. Le dépôt, l'inhumation de l'urne ou la dispersion des cendres dans un cimetière ou site cinéraire sont effectués après autorisation du maire. En revanche, si l'urne est déposée ou inhumée dans une propriété privée ou si les cendres sont dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques où ceci est interdit, une déclaration en mairie devra alors être déposée.
Sans volonté expresse du défunt, le cimetière devient le lieu naturel de la destination des cendres.
Ces mesures fixent les règles de dispersion des cendres tout en préservant la liberté des funérailles.
Décret N° 2007-328 du 12 mlars 2007 (JO du 13 mars 2007)

FEUX :

Pour vos déchets verts, profitez de la benne mise à votre disposition mais n'y déversez pas de sacs plastiques, ni d'arbres entiers et d'autres déchets sous peine de poursuites.
Il est rappelé que tous les feux ouverts sont interdits par arrêté national. A la campagne, nous pouvons être tolérants, mais cela nous oblige à respecter nos voisins tant par les fumées désagréables que par les odeurs et les risques d'incendie.
Attendez donc le début de l'hiver, un jour gris et sans vent.

Patrick VALLÉE
25 Ans d'Expérience
PAYSAGISTE
Création - Restructuration
27120 BOISSET-LES-PREVANCHES
02 32 36 59 46
NOUVEAU : *A compter du mois de septembre donne des cours de jardinage*

TRAVAUX

Voici le point des travaux réalisés et à venir. La liste n'est pas exhaustive et les petits travaux d'entretien n'apparaissent pas.

Travaux décidés et budgétés :

Création et renforcement des passages piétons, rue de Garennes et Rue de Pacy	*réalisé*
Réhabilitation du lavoir	*en cours de réalisation*
Achat terrains (3000 m²) pour futur agrandissement du groupe scolaire	*en cours de réalisation*
Remplacement fenêtres de la nouvelle mairie	*réalisé*
Enfouissement ligne EDF et Télécom avec pose de lampadaires fin rue Ste-Geneviève et rue de la Mairie	*dernier trimestre 2007*
Pommiers à cidres sur friche rue Ste-Geneviève (arrachage et plantation)	*dernier trimestre 2007*

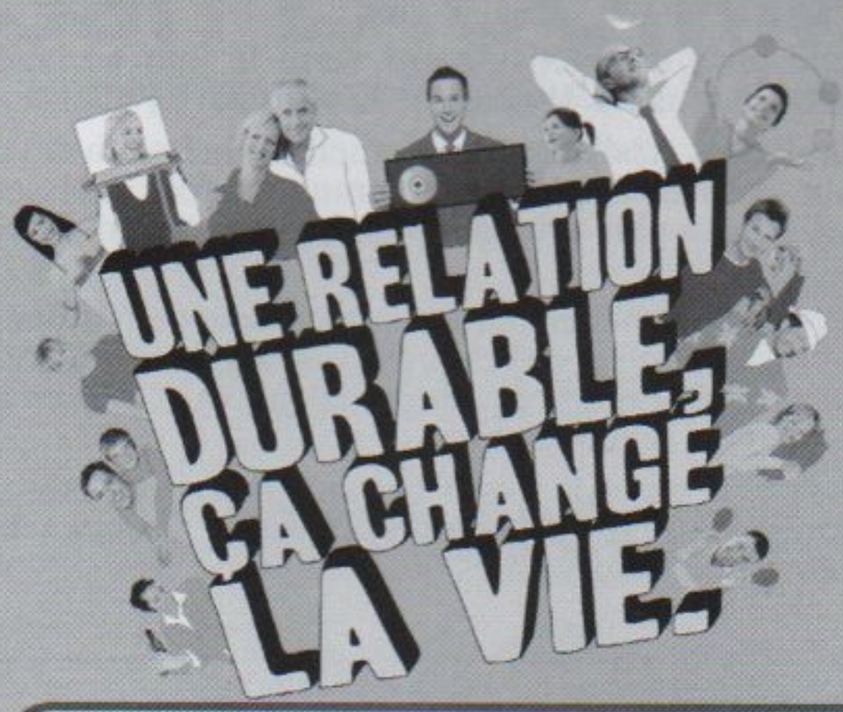
Recommandations à prendre en cas de grande chaleur destinées aux personnes âgées ou handicapées à domicile

Aménagement de l'habitat
- s'équiper d'un thermomètre (pour surveiller la température du logement), d'un ventilateur, de brumisateur
- vérifier que le réfrigérateur est en bon état de fonctionnement
- faire des stocks de boissons

Mesures à prendre
- fermer les volets ou les rideaux la journée
- ouvrir les fenêtres tôt le matin
- prendre régulièrement des douches ou des bains
- s'habiller avec des vêtements légers, amples, de couleurs claires
- s'humidifier régulièrement la peau (linges humides, lingettes rafraîchissantes, brumisateurs)
- boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif, environ un verre par heure (le corps a besoin d'au moins 1,5 l par jour dont 1 litre sous forme de boisson), préférer les boissons non alcoolisées, peu sucrées sans caféine
- manger des aliments peu salés, préférer une nourriture riche en eau (légumes, fruits), fractionner les repas
- surveiller la température corporelle
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11 h - 17 h) lors des sorties mettre un chapeau

Les personnes fragiles et isolées sont invitées à contacter :
- la mairie pour vérifier si elles sont déjà sur la liste existante.

CRÉDIT AGRICOLE



Etre capable de vous accompagner dans les bons comme dans les moins bons moments, c'est ça être être la banque de la relation durable.

NORMANDIE-SEINE
BANQUE ET ASSURANCES

CREDIT AGRICOLE
Agence de PACY s/ Eure
93, rue Isambard 27120 Pacy s/ Eure
Tél 02.32.22.37.90
Fax 02.32.22.37.91

TOUT FAIRE MATERIAUX
LEBRETON

TOUS MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION
PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS

Livraisons toutes quantités à domicile
du lundi au samedi midi

●

67 bis, rue Marcel-Moisson
27120 St-AQUILIN-DE-PACY
Tél. 02 32 36 04 33
Fax 02 32 26 36 28

Qu'est-ce que la CAPE ?

Quarante-et-une communes unies dans la CAPE

La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE) a été créée le 1er janvier 2003.

Boisset-les-Prévanches a souhaité intégrer cette collectivité avec quarante autres communes. 58 000 habitants composent son territoire.

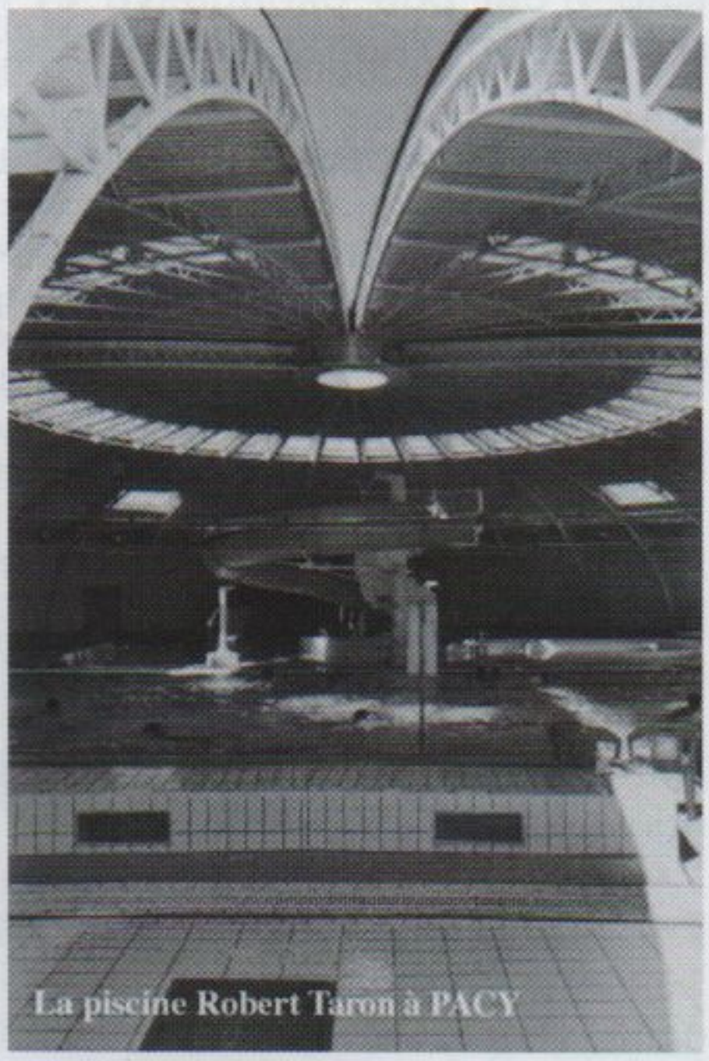
La CAPE est dotée de compétences obligatoires :

- Le développement économique et le Tourisme. Le premier comprend deux zones d'activités communautaires majeures aux orientations différentes : le Normandie parc à Douains (à vocation industrielle et logistique), la zone des Saules à Saint-Just (à vocation commerciale). Le second affiche une volonté de mettre en place une réellle stratégie d'accueil touristique cohérente et adaptée à l'échelle de l'agglomération.
C'est pourquoi l'Office de Tourisme Communautaire, mis en place par l'Agglomération, a multiplié les animations sur tout le territoire et développé la communication en direction des touristes.

- L'Aménagement de l'espace communautaire et le transport

- L'Equilibre social de l'habitat. La CAPE a plusieurs missions dans le cadre de cette compétence : le financement du logement social (création/réhabilitation), la préservation de l'habitat.
Elle travaille aussi à l'élaboration d'un Plan Local de l'Habitat, d'un Schéma de Cohérence Territoriale et d'une Charte Paysagère.

- La Politique de la Ville : elle permet de lutter contre les processus de dévalorisation de certains quartiers.


La piscine Robert Taron à PACY

Les compétences optionnelles :

- Le sport et la culture : gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et aide au sport de haut niveau.
- L'assainissement : la CAPE assure la gestion de l'assainissement collectif (collecte et transport des eaux usées, épuration et élimination des sous-produits) et le contrôle de l'assainissement non collectif.
- La protection de l'environnement : la CAPE gère l'élimination et la valorisation des déchets ménagers. Elle a entamé la réhabilitation de ses déchetteries. Elle assure également une activité "Sensibilisation à l'environnement et découverte du patrimoine naturel du territoire".

La compétence facultative :

- L'Enfance et la Jeunesse : la CAPE propose près de 1 500 places dans ses centres de loisirs chaque été...

La CAPE a permis de concrétiser d'importants dossiers que les communes seules n'auraient pu assumer. Tous les équipements créés profitent à tout le territoire. Ainsi, la construction de la station d'épuration de Pacy dont la capacité de traitement a été doublée, la piscine Robert-Taron de Pacy...


Inauguration du RAM itinérant

Bientôt, c'est une nouvelle piste d'athlétisme qui verra le jour au stade de Pacy/Ménilles, profitant ainsi à tous les athlètes de la région.

En début d'année 2007, un Relais Assistantes Maternelles itinérant a été créé : son secteur d'intervention couvre vingt-cinq communes, dont Boisset-les-Prévanches. Son rôle est d'être au plus près des populations, notamment dans les zones rurales.

Deux habitants de Boisset-les-Prévanches ont également bénéficié d'une subvention de la CAPE pour l'installation d'une chaudière et d'un poêle à bois. Ce dispositif mis en place par la CAPE remporte un grand succès et permet d'encourager l'utilisation des énergies renouvelables.

Grâce à la CAPE, les tarifs des centres de loisirs ont pu être uniformisés : il en va de même pour les centres culturels de Vernon et de Saint-Marcel. Chaque saison, ce sont près de quatre-vingts spectacles qui sont proposés.

ST-AQUILIN-DE-PACY SUPER U
LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

location U
Encore un service des Nouveaux Commerçants

Du lundi au samedi
de 9 h 00 à 19 h 30
Dimanche
9 h 00 à 13 h

PHOTOCOPIE · GAZ · PARKING · DEVELOPPEMENT PHOTOS · CARTE BANCAIRE · STATION ESSENCE · ABRI CADDIE · MINI CADDIE

TIMBR'EURE
imprimerie
timbres en caoutchouc
Tél. 03 32 60 32 22
Fax 02 32 37 12 24
Passage Mignon - 27120 St-André-de-l'Eure

Boisset d'hier

Kermesse à Boisset en Juin 1953



Sarl LACOMME

Entreprise Qualité Bâtiment PGN PGP

Plomberie
Couverture
Chauffage
Adduction d'eau

36, rue Saint-Pierre - Cidex 20
27220 GROSSŒUVRE

Tél. 02 32 37 95 53
Fax : 02 32 37 39 52

Boucherie
CHÉRON

●

3, rue Maryse-Bastie
27120 PACY-SUR-EURE

Tél. 02 32 36 08 77

4 communes le compose : La Boissière - Boisset Bretagnolles Le Cormier

Les effectifs à la rentrée se situent aux environs de 130 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à Lydie BEUZERON, remplaçant Valérie MICHAUT (CE2), Elisabeth MEUNIER, remplaçant Nathalie NUSBAUM (CP) qui remplace au Cormier Dorothée OLIVIER (CM1-CM2).

Tarif des services périscolaires :

- **restaurant scolaire :** 4,20 € le repas
 (16 repas : 67,20 € - 10 repas : 42 €)

Nous avons réussi à maintenir le même tarif que l'an dernier

- **garderie :** mensuel journée : 47,30 € -
 mensuel 1/2 journée : 24,20 €
 carte 10 gardes (1 garde le matin/ou le soir) 25,20 €

Elle fonctionne à Boisset les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30.
Mme Potel a passé la première partie du BAFA avec succès. Félicitations.

L'ECOLE

Cette année scolaire a été l'année de l'inauguration officielle de notre bibliothèque d'école. Depuis quelques années, grâce à plusieurs mamans d'élèves, cette bibliothèque fonctionne un jour par semaine et tous les élèves de l'école peuvent emprunter un livre tous les quinze jours. Maintenant, la bibliothèque a un local et le Sivos a voté un budget de fonctionnement qui permet d'acheter des nouveaux livres, des magazines...
Nous remercions encore une fois les mamans bénévoles et le Sivos.
Au premier trimestre, les élèves de grande section, CP et CE1 ont visité le château de la Roche Guyon et ont travaillé sur les blasons et le Moyen-Age.
Toute l'école est allée au cinéma au moment de Noël et tous les enfants ont profité de l'intervention de M. Pichot sur le thème des "différents pays". Ce sujet a été repris lors de notre kermesse.
Les CE2, CM1 et CM2 ont assisté à trois représentations théâtrales. Puis ces deux classes sont allées à Rambouillet voir des animaux sauvages et des aigles.
L'année s'est conclue sur une visite aux jardins du château de Boisset-les-Prévanches, visite durant laquelle les enfants ont pu admirer les jardins, guidés par M. de Bonardi et les représenter ensuite aux fusains, aux pastels ou à la peinture.

"Juin est le mois des jardins", pour les enfants des écoles de Boisset aussi.
Ainsi, sont-ils venus passer la journée du vendredi 15 juin dernier, accompagnés de leurs enseignantes , visiter le parc du château de leur village.
A 10 h 15, les CM2, puis les CM1 sont arrivés accompagnés de Mme Michaut, institutrice et de Mme Bieuville.
J'ai présenté les jardins à ces graines de jardiniers - du moins , c'est ce que je crois, tant j'ai été impressionné par la qualité de leur écoute et la pertinence de leurs observations...
Ensuite, il m'a fallu passer à d'autres activités car c'était le jour de l'inauguration de l'exposition de peinture, et puis le beau temps avait aussi amené des visiteurs de Paris et je devais prêter l'œil et l'oreille à tout ce qu'une propriété demande d'attention, mais à chaque moment, j'avais du bonheur à regarder et entendre ces enfants heureux de l'espace et de la lumière qui tournoyaient en courant sur les pelouses comme de joyeuses hirondelles...
Et nul doute, en ce qui me concerne, que la fin de la journée s'est enrichie de quelques dessins charmants...
A l'année prochaine, mes chers amis !

Hugues de Bonardi du Ménil

L'AMF (l'Association des Maires de France) célèbre cette année son centenaire. Deux actions de terrain seront réalisées :
- "dessine-moi ta commune" à destination des élèves des cours élémentaires et moyen
- "journée découverte" au cœur de la mairie qui se tiendra ouverte pendant le week-end du 19 au 21 octobre et qui sera l'occasion de sensibiliser les citoyens, notamment les plus jeunes , au fonctionnement de la commune et de ses institutions. "Qu'on se le dise" on vous attend nombreux à la Mairie.



Association Sportive des Prévanches : le Tennis

La sixième année s'est achevée, comme d'habitude, par une petite fête. Malheureusement, à cause du temps, nous n'avons pas pu faire de tournoi. Ce fut un Quiz de tennis qui a permis de départager les enfants pour le choix des récompenses.
Cela m'a permis de voir que la technique, les règles du jeu et le comptage des points étaient intégrés, même par les débutants.
Il y a toujours deux cours, un pour débutants et jeunes, et un pour les confirmés et plus âgés, avec un maximum de huit enfants par cours.
L'après-midi s'est terminée par un goûter, et par des cadeaux.

G. CAROF



Je suis née le 6 juin 1992.

Il y a maintenant cinq ans que j'ai commencé le basket, bientôt le début de ma sixième saison en septembre. Quelques temps auparavant, je vous ai fait part de mon début de basketteuse. (Voir bulletin municipal N° 5 - Sept. 2004)

Je suis maintenant dans un centre de jeunesse et sport (le CRJS) à Petit-Couronne près de Rouen. C'est une structure d'entraînement où nous sommes hébergés, je fais donc partie du Pôle Espoirs de Haute-Normandie, on me considère comme sportive de haut niveau. Pour entrer dans ce centre, j'ai dû être repérée et participer à des stages. Mon internat ne contient que des sportifs de haut niveau, basketteurs, judokas, hockeyeurs, nageurs, base-balleurs, et également athlètes (j'ai donc retrouvé un ami du Cormier, Jérémy Lelièvre, faisant lui de l'athlétisme). En tant que joueuse haut niveau il me fallait un niveau de compétition équivalant, je ne pouvais rester à l'ESVE Pacy car avant je jouais en Département. Je suis donc allée à l'ALJC Nétreville, pour jouer en minime France, j'ai fait un prêt d'un an que je peux renouveler pour une seconde année. J'ai alors appris la vrai compétition et la solidarité entre joueuses pour gagner. Avec toutes les filles de l'équipe, nous nous sommes motivées les unes et les autres, et avons réussi à aller en quart de finale à Blois près de Tours, où il y avait un tournoi que nous avons remporté le week-end du 4 mai. Nous avons joué tout d'abord contre Marseille que nous avons battu ; pour la finale nous avons rencontré Marne-la-Vallée que nous avons également battu.

Arrivée première, mon équipe l'ALJC Nétreville est Championne de France. Voilà ma saison 2006/2007 récapitulée.

Merci à mon coach, Nathalie Lanoë pour cette super expérience et à l'année prochaine.

Emeline LEMPEREUR

Des nouvelles de notre paroisse

On s'imagine que le métier de prêtre est une sinécure, mais non, la preuve, cette année le père Franck LEGROS a eu une grosse fatigue (ou une petite déprime si vous préférez), et malheureusement il a été sujet aux ragots, qui ne lui ont pas fait plaisir. La charité chrétienne voudrait qu'avant de divulguer une information, on la vérifie à la source, que la boule de neige ne crée pas une avalanche !

Comme il se retrouve seul, depuis deux ans, pour 37 clochers, nous avons moins de messes et il ne peut assurer tous les mariages baptêmes et inhumations. Ce sont donc des équipes de laïcs qui se forment pour pouvoir le seconder. Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre.

Une communauté de moines Labriens s'est installée à Chaignes depuis le début de l'année, cinq moines, dont deux donnés (mariés qui vivent dans leur famille).

C'est une chance et il est possible de faire halte chez eux pour un week-end ou une retraite, leurs coordonnées sont au presbytère.

Pour les dates et informations reportez-vous au panneau d'affichage à côté de la porte de l'église.

Rentrée des catéchismes :
14 septembre pour les 4è année
21 septembre pour les autres

Fête de la paroisse : 7 octobre

G. CAROF



Chez Piou et Béa
7, rue de Pacy
27120 BOISSET LES PREVANCHES
RCS Evreux : 478 039 639
Bar, Tabac, Épicerie, Presse
Dépôt de Pain, Sandwichs
Tél/Fax : 02 32 36 81 10

Laurent
Richard
Boulanger - Pâtissier
PACY - SUR - EURE
19, Rue d'Isambard
02 32 36 01 13

COMITE DES FETES

Lors de la prochaine assemblée générale qui doit se tenir le 12 octobre, le comité des Fêtes espère recruter de nouveaux volontaires, ce qui permettrait d'organiser plus de divertissements dans la commune. Malgré tout, beaucoup de Buis-Prévanchais sont venus spontanément donner un coup de main pour la fête du village.



Une fête sous le soleil, un feu d'artifice qui a ravi tout le monde, une foire à tout qui a attiré beaucoup de curieux, un spectacle de "bolas" interprété par les adolescents de Boisset, bref une fête de village réussie. Le prochain défi sera une randonnée pédestre le dimanche 30 septembre, suivi d'un concours de maisons décorées en décembre et peut être en 2008 un autre concours de maisons fleuries.



Et pourquoi ne pas organiser un repas amical de voisins ?

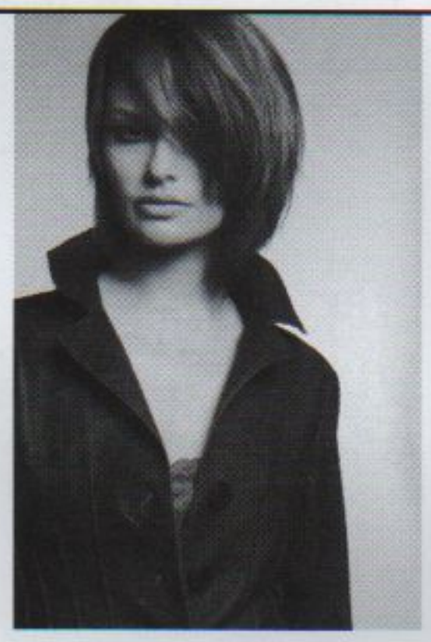
A condition que les Buis-Prévanchais jouent le jeu.

L'APCB

L'association se porte bien avec ses 23 chasseurs dont deux femmes.
Avec la réussite du plan de chasse chevreuil l'Association a organisé son traditionnel repas de chasse où étaient présents une quarantaine de personnes pour déguster le très bon repas préparé par M. LEBLOND.



Si vous êtes intéressés comme chasseur ou rabatteur, n'hésitez pas à contacter le président de chasse M. Jean POLET. Tél. 02 32 36 80 87



Eric Stipa
la coupe sur mesure

Michelle GILBERT
Centre Com. Cap Caër - Normanville
27000 EVREUX - **Tél. 02 32 62 71 13**
9 h - 19 h du mardi au samedi

26, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 18 97
9 h - 19 h du mardi au samedi
9 h - 20 h 30 nocturne le vendredi

5, boulevard Isambard - C.C. Carrefour
27200 VERNON - **Tél. 02 32 21 20 54**
9 h - 19 h du mardi au samedi

Conseil en relooking

Sté L.R.
M. Longuet - M. Roussel

Fenêtre - Métallerie
PVC et aluminium
Volets roulants
Stores terrasses
Rideaux métalliques
Porte garage

Vente - Location
Remorques tous modèles de 500 kg à 3,5 T



✆ 02 32 34 39 24
Fax : 02 32 34 21 63
31, rue de la Garenne
27240 DAMVILLE
www.lr.metallerie.com

Activités du club de Loisirs de Boisset et Le Cormier



Notre club grandit. Il compte maintenant 143 membres. Depuis la rentrée de septembre 2006, les jeudis de jeux ont repris tous les 15 jours, en alternance avec les promenades dans nos communes. puis nous sommes allés au stade de France voir le formidable spectacle de Ben hur, et un dimanche, ce fut Deauville et son casino avec ses gagnants et ses perdants.

Pour la galette des Rois en janvier, nous étions 80 très contents de recevoir tous les habitants de nos communes. Nous avons organisé la coinchée d'Or des Ainés Ruraux (76 participants) plusieurs membres du club se sont qualifiés pour la demi-finale, puis deux sont allés en finale à Caillouet et en super finale interdépartementale en se classant 4e et 13e. Au printemps, le club a visité Montmartre , ses petites rues, et les lieux fréquentés de gens célèbres et connus dans le monde artistique. Pour le repas au "Cancan" (50 voyageurs) les danseuses et les artistes de la Butte nous ont divertis et avons bien ri avec nos deux adhérents devenus danseuses d'un jour. Dès juin nous sommes sortis à 48, cinq jours en Auvergne vers la Haute-Loire.

Nous avons visité le Puy-en-velay, le musée de la dentelle à Brioude, de la résistance au Mont-Mouchet, de la Bête du Gevaudan à Saugues, le conservatoire du saumon sauvage, le Mont Gerbier des Joncs avec la source de la Loire, visité le musée de la lentille verte et les vieux outils de la ferme de Haute-Loire, avec ses toits en lauzes et paille. Sur la route du retour arrêt à Vulcania, centre d'explication de la formation des volcans, des séismes. Nous avons vibré avec un séisme et exploré un volcan. Cela est époustouflant. Mais le retour vers la Normandie était là, et nous avons regretté tous de se quitter après ce séjour de détente et d'amitié. Le 13 septembre reprise des jeux (belote, coinchée, rami, triaminos, scrabble). Nous allons à Versailles voir le spectacle des Grandes Eaux en septembre.

Le 22 novembre, ce sera l'hippodrome de Vincennes et ses coulisses, il reste quelques places. Le 24 avril 2008, croisière sur les bords de Marne avec repas dans une guinguette.
En juin 2008 visite du Pays Basque en TGV.

Le club est pour tous, n'hésitez pas à venir partager notre collation lors des jeudis jeux à la salle du Bois Renard au Cormier, lors des balades (environ 6 km).

Si vous préférez voyager une journée ou plus dans une bonne ambiance alors on vous attend.

CALENDRIER DES ACTIVITES
2ème semestre 2007 - 1er semestre 2008

2ème semestre 2007

Jeudi 13 septembre : jeux au Bois Renard à 14 h
Samedi 15 septembre : Sortie à Versailles - Les Grandes eaux et le Son et Lumière - Départ vers 17 h 30
Jeudi 27 septembre, jeudi 11 et 25 octobre, jeudi 8 novembre : Jeux au Bois Renard à 14 h
Jeudi 22 novembre : Visite de l'Hippodrome de Vincennes - Déjeuner au restaurant panoramique - 7 courses dont plusieurs paris offerts
Jeudi 29 novembre et 13 décembre : Jeux au Bois Renard - 14 h

1er semestre 2008

Jeudis 3 et 17 janvier : Jeux au Bois Renard - 14 h
Dimanche 20 janvier : Galette des Rois au Bois Renard - 14 h
Jeudi 31 janvier : jeux au Bois Renard - 14 h et Coinchée d'Or
Jeudis 14 et 28 février, jeudis 13 et 27 mars, jeudi 10 avril : jeux au Bois Renard à 14 h
Jeudi 24 avril : Croisière "Les Bords de Marne" au Pays des guinguettes
Jeudis 8 et 22 mai : Jeux au Bois Renard à 14 h
Jeudi 5 juin : Assemblée Générale de notre club
Du 10 au 14 juin : Voyage de notre club
Le Pays Basque - transport en TGV

Date des randonnées pédestre (départ 14 h 30 précises)

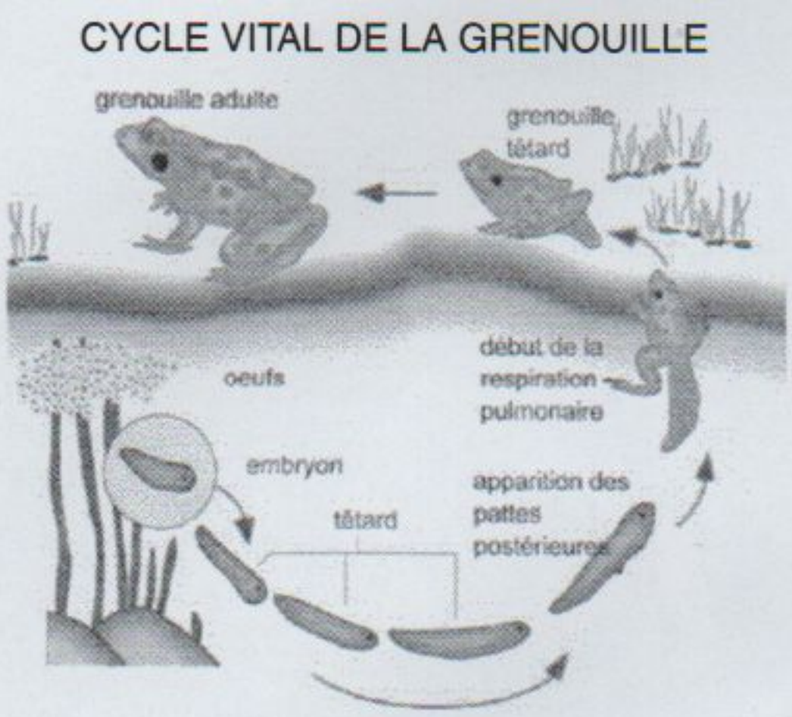
Jeudi 20 septembre - Rendez-vous fixé devant le Château de Ménilles
Jeudi 4 octobre - Rendez-vous fixé devant la mairie du Val David
Jeudi 18 octobre - Rendez-vous fixé devant la mairie de Boisset
Jeudi 15 novembre - jeudi 6 décembre - Jeudi 10 janvier - Jeudi 7 février - Jeudi 6 et 20 mars - Jeudi 3 et 17 avril - Jeudi 1er et 29 mai (les rendez-vous seront fixés ultérieurement)

Le but est de faire des petites promenades de santé(tout le monde y est convié : voisins, amis, familles...)
Randonnées faciles (moins de 2 heures).

(Tél. 02 32 26 21 33 pour plus de renseignements)

Compte-rendu de la sortie CAPE DécouVertes

"Rando au clair de lune : les grenouilles" Vendredi 20 avril



Vingt-trois personnes (dont dix enfants) s'étaient donnés rendez-vous à l'église de Boisset-les-Prévanches.

Virginie, animatrice nature de la CAPE, commence par faire écouter les différents chants de grenouilles et crapauds que l'on peut rencontrer dans le secteur. Le groupe part pour une promenade crépusculaire à travers le village. Lors d'un arrêt à la mare située devant le château au bord de la route, l'animatrice évoque les problèmes d'assèchement des mares et de leur évolution naturelle vers l'atterrissement.

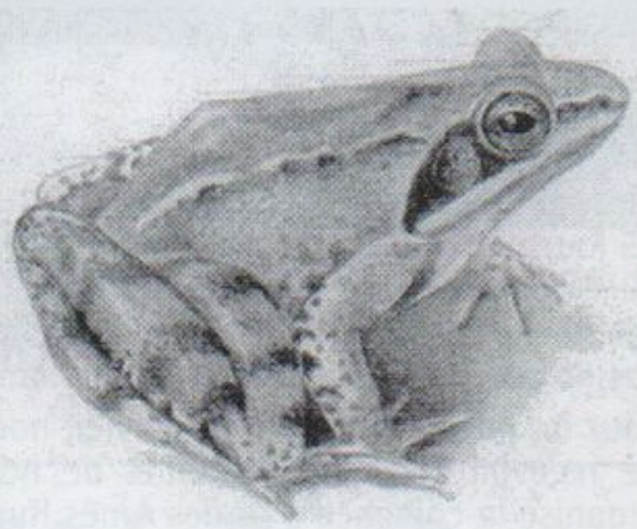
Ensuite, le groupe s'engage dans une sente où passe une chauve-souris, puis dans la forêt retentit le chant d'une chouette hulotte !

Après être passés à côté de prés où dorment des ânes, une grenouille a été capturée alors qu'elle traversait la route. Tout le monde l'observe tandis que quelqu'un la tient, c'est une grenouille agile, qui est la première à chanter et à se reproduire dans la saison (février).

Elle est relâchée et la visite de la mare au bout du village ne s'avère pas concluante puisque l'eau est très basse : quelques personnes aperçoivent néanmoins une grenouille verte.

En repartant, un arrêt est prévu à la mare du Pibet* qui a été récemment sécurisée par un grillage. Elle est envahie de myriophylles du Brésil. Un chantier pour les enlever s'avérera nécessaire (pour l'automne prochain).

AVIS : les mercredis 21 et 28 novembre, si des jeunes ou moins jeunes étaient disponibles, Virginie vous attend à la mare du Pibet pour la rendre plus belle encore. Téléphonez-lui pour vous y retrouver. (02 32 53 95 39)



Le groupe retourne ensuite aux voitures pour aller dans la forêt observer une mare forestière.

Après quelques recherches, les promeneurs découvrent une mare bien remplie, avec assez de verdure pour accueillir toutes sortes d'animaux. Sur fond de chant de crapaud commun, des grenouilles vertes de l'année sont observées ; lors des pêches, une larve de salamandre, une femelle de triton palmé, une grenouille verte adulte, ainsi que des larves et adultes de dytiques (gros insectes) sont attrapés, puis relâchés.



La sortie s'est terminée vers minuit sans que personne ne tombe à l'eau !

Un grand merci à Mme DELATRE qui nous a guidés et fait partager ses anecdotes sur le village.

Virginie

(*) Rappelons que la commune pour des raisons de sécurité et d'environnement a clos cette mare avec possibilité pour les petits animaux d'y venir se désaltérer et de s'y cacher.

Alain TOURNEUX
TRAITEUR



SERVICE TRAITEUR COMPLET
Cuisine raffinée
Repas d'affaires
Cérémonies - Mariages
Lunchs
56, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 01 36 - Fax 02 32 36 11 78

BRICOMARCHÉ
Les Mousquetaires
Pouvoir tout faire moins cher
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 22 69 94

Le recensement est utile à chacun de nous - Pensez-Y !

Toute la population vivant à Boisset-les-Prévanches sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre l'INSEE. Ainsi les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Boisset-les-Prévanches, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Boisset-les-Prévanches fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

A partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Il s'agira de Mme Evelyne DALON, notre nouvelle secrétaire de mairie.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'INSEE avant le 16 février 2008.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02 32 36 83 97.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site **WWW.insee.fr** à partir de janvier 2009.

Alain GERARD

PEINTURE - PAPIER PEINT - DÉCORATION

ARTISAN PEINTRE

Tél./Fax : 02 32 24 43 56
Portable : 06 74 41 54 15

21, rue du Moulin
27120 BOISSET-LES-PRÉVANCHES

BOISSET-LES-PREVANCHES

MAIRIE

Lundi, mardi :
16h - 18h30
Vendredi :
10h - 12h

Fax :
02 32 26 06 32

Tél. 02 32 36 83 97

HORAIRES DES CARS

Aller Boisset - Evreux

Boisset centre 7.35 - 14.05 (sauf Jui.-Août)
Boisset Eglise 7.36 - 14.06 (sauf Jui.-Août)

Retour Evreux - Boisset

Toute l'année sauf Juillet-Août

Evreux Pl. Dupont de l'Eure	12.30
Arrivée Boisset église	13.00
Evreux gare routière	12.40
Arrivée Boisset centre	13.01
Evreux gare routière	17.10
Arrivée Boisset église	17.35
Arrivée Boisset centre	17.36

Toute l'année

Evreux gare routière	18.15
Arrivée Boisset église	18.35
Arrivée Boisset centre	18.36





Photo :
Jachère fleurie plantée par M. LAMY en partenariat avec la CAPE et la Fédération des Chasseurs.
C'est joli dans le village et utile aux abeilles et aux faisans, perdrix, lièvres, etc. alors respectez cette mise en valeur.